

Par ailleurs, pour quelqu'un qui a d'importants moyens financiers, j'estime que les lois fiscales peuvent être avantageuses. Comme s'il ne suffisait pas que le Sénat compte maintenant un bon nombre d'organiseurs des campagnes libérales payés avec les deniers publics et cela grâce aux nominations du premier ministre, nous voyons maintenant des sénateurs qui ont des intérêts dans des compagnies faisant affaire avec le gouvernement du Canada. Quelles sont les directives du gouvernement à cet égard? Va-t-il tolérer cette situation?

Nous avons déjà eu le cas signalé à l'attention de la Chambre par le député de Central Nova (M. MacKay) à propos de Sky Shops. La première nomination qu'a faite le premier ministre au Sénat du Canada a été celle du sénateur Giguère, et où se trouve-t-il maintenant? Je vous demande, monsieur, sommes-nous en train de dévoiler une façon d'agir systématique? Sommes-nous en train de découvrir que les amis du parti libéral siègent maintenant au Sénat aux frais de l'État pour se payer ainsi du bon temps, tout en faisant campagne pour le parti libéral et en entretenant également des rapports avec des sociétés faisant affaires avec des ministères gouvernementaux? J'estime que cela constitue la situation de conflits d'intérêts à laquelle j'ai fait allusion dans ma question adressée au ministre de l'Agriculture le 10 juin dernier.

J'estime qu'en tant que députés du Parlement, nous avons droit à ce que le gouvernement nous dise quel rôle les sénateurs libéraux devraient, selon lui, pouvoir jouer dans les sociétés faisant affaire avec le gouvernement du Canada, et quelles directives il entend recommander au Parlement en ce sens. Cela soulève toute la question d'incompatibilité, et j'estime que le ministre ne nous rend aucun service en essayant d'éluder cette question ou de la traiter comme une plaisanterie. Il n'y a rien de risible. Selon le ministre, quand on perd un peu d'argent chaque année, ce qui compte ce sont les relations qu'on a et non pas ce qu'on sait.

Nous attendons des explications aussi complètes que possible sur les différentes occasions où le sénateur Davey s'est livré à certaines représentations. Ce sont les faits que j'ai demandés; et je les attends encore. Mon collègue, le député de Central Nova et moi-même, aimerions connaître quels sont les autres liens que le sénateur Davey a avec d'autres sociétés, ainsi que les noms des hommes de confiance et des amis du premier ministre qui ont affaire à ces sociétés, ce qui se passe exactement concernant les liens établis avec le gouvernement ainsi que les rapports du gouvernement avec les sociétés qui ont des liens avec les sénateurs nommés par le premier ministre.

M. Rod Blaker (secrétaire parlementaire du ministre des Approvisionnements et Services): Monsieur l'Orateur, le député a posé une douzaine de questions différentes et je me demande si je pourrai répondre à toutes ces questions dans le laps de temps qui m'est imparti.

Il a tout d'abord prétendu que le sénateur n'avait pas dévoilé la nature de ses intérêts, ce qui est absolument faux. Le sénateur Davey a bel et bien dévoilé la nature de ses intérêts dans la société d'une manière on ne peut plus officielle le 15

mai, lorsque la société a présenté une demande pour les dates des courses. Il s'est mis en rapport avec le ministre de l'Agriculture mais les hauts fonctionnaires dont j'ai cité le nom précédemment ont dit qu'il n'y avait eu aucune plainte quant à la manière dont M. Davey s'acquittait de ses fonctions de sénateur.

Le député laisse entendre que le sénateur n'a pas parlé de ses intérêts dans la York Sports. C'est faux. Son nom figure sur la formule de demande; tout le monde peut le voir. Quant aux sommes versées au sénateur pour ses intérêts dans la société, le député pourra revenir sur cette question plus tard, s'il le désire. Pour le moment, ce serait peut-être aller un peu loin.

J'étais à la chambre lorsqu'on a posé la question au ministre de l'Agriculture (M. Whelan) et je peux dire que celui-ci n'a pas essayé de s'esquiver. Il a dit que d'après ses renseignements, la société avait perdu \$70,000; il a dit en fait ce que je répète ce soir.

Par ailleurs, les transactions commerciales avec le gouvernement sont soumises à une réglementation de plus en plus sévère et il est maintenant presque impossible de contourner les règlements fédéraux, provinciaux ou municipaux. Devant la masse de règlements des sociétés d'État et des ministères, c'est à se demander si les députés et les sénateurs devraient avoir des intérêts commerciaux quelconques. Je ne mets pas en doute la validité de ces règlements mais je prétends que notre style de vie est tel qu'il est devenu difficile de ne pas se heurter à une réglementation à un palier quelconque de gouvernement.

● (1820)

Je me rappelle encore tout dernièrement que le ministre dont j'étais le secrétaire parlementaire a acheté à un député un avion pour le compte de la GRC. On peut dire qu'il s'agissait d'une transaction effectuée avec le gouvernement. Je crois que nous en sommes rendus au point de trouver malhonnête ce genre de transaction. Nous allons tous finir par vivre dans un état d'esprit anormal pour un être humain.

Là encore, je ne prétends pas qu'il ne faille pas veiller au grain. Il le faut et je ne mets pas en doute le bien-fondé du problème que le député a soulevé. J'essaie simplement de répondre à certaines observations qui ont été faites à propos des conflits d'intérêt, dans une certaine mesure parce que j'ai longtemps été président du comité chargé d'étudier le livre vert. J'ai donné au député tous les renseignements que j'avais. S'il tient à en savoir plus, je me ferai un plaisir de collaborer avec lui de toutes les manières possibles.

L'Orateur suppléant (M. Ethier): La motion d'ajournement de la Chambre est retirée d'office.

(La motion est retirée.)

L'Orateur suppléant (M. Ethier): Je quitte maintenant le fauteuil jusqu'à 8 heures ce soir.

(La séance est suspendue à 6 h 23.)